



DÉCOUVRIR
la marque NF

CHOISIR
une fenêtre NF

LOCALISER
les fabricants NF

DEVENIR
fabricant NF

CONTACTER
un conseiller

QUEST
courai

Fenêtres NF > La marque NF : à quoi ça sert ?

LA MARQUE NF : À QUOI ÇA SERT ?

NF est la première marque de certification de produits en France mais aussi l'une des plus exigeantes d'Europe. Véritable signe de qualité combinant exigences techniques et modalités de contrôle de haut niveau, cette marque collective de certification existe depuis 1938. Elle assure la conformité aux normes françaises, européennes et internationales tout en répondant aux besoins des consommateurs. En bref : un signe de qualité aux performances certifiées, pour rassurer et orienter l'utilisateur vers le choix du produit adapté à ses besoins !

Partager ce contenu :



Une marque de certification = marque de qualité

Depuis 1938, la **marque collective de certification NF** a été adoptée par de nombreux professionnels français, dans divers secteurs de produits et services. Dans le domaine du bâtiment et de la construction en particulier, son usage est devenu incontournable. Pour les particuliers comme pour les professionnels, NF est un gage de qualité, de performance du produit présenté et d'engagement de son fabricant. Les fenêtres NF suivent cette logique : chaque produit certifié NF répond à un **cahier des charges strict**, combinant les exigences des normes françaises, européennes et internationales mais aussi des modalités de suivi de contrôle à un niveau élevé. La marque NF fenêtres est une démarche volontaire du professionnel. Elle traduit une marque d'engagement qualité et une information fiable et attestée. Sa présence sur un produit est une **preuve de qualité qui permet d'acheter sereinement**.



CHOISISSEZ UNE FENÊTRE CERTIFIÉE NF »

LA MARQUE NF : UN VRAI GAGE DE CONFIANCE

Les fenêtres certifiées NF : produits de confiance

La marque NF est un **référentiel de qualité stable, qui s'adapte aux innovations produits comme aux évolutions du marché**. Les critères de la certification NF sont en effet en constante évolution : adaptation aux normes européennes avec ajout de critères à tester comme l'accessibilité par exemple (effort de manœuvre, hauteur de poignée). L'obtention de la marque ou son maintien sont quant à eux soumis à des **contrôles et essais réguliers**. L'objectif : maintenir l'exigence de performance auprès des fabricants de fenêtres et assurer ainsi au consommateur un produit toujours à la pointe des performances, respectant les exigences du marché. Privilégier des fenêtres certifiées NF, c'est :

- Le choix parmi de **nombreuses solutions techniques** (bois, PVC, aluminium)
- La **garantie de réelles économies d'énergies** à l'usage

DEVENEZ TITULAIRE FENÊTRE NF »



La certification : une garantie d'objectivité

L'UFME PARTENAIRE DE FENÊTRES NF

La marque NF est uniquement délivrée par les organismes certificateurs accrédités et indépendants. En France, le CSTB et FCBA délivrent auprès de 250 professionnels la marque NF fenêtres.



VISITER WWW.CSTB.FR »

VISITER EVALUATION.CSTB.FR »



VISITER WWW.FCBA.FR »

Établissement public industriel et commercial, le **CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)** garantit la qualité et la sécurité des bâtiments, au service des citoyens. Accrédité par AFNOR Certifications, le **CSTB délivre la marque NF sur des dizaines de produits de la construction**, mais aussi les certifications CERTIFIE CSTB CERTIFIED ou CSTBat qui seront remplacées à terme par la marque QB. **Au sein de la division Baies et Vitrages du CSTB :**

- 40 ingénieurs et techniciens
- Plus de **430 certificats en cours de validité**

L'institut technologique **FCBA (Forêt, cellulose, bois construction, ameublement)** gère une trentaine de marques de certification produits, services et personnes dans les domaines forestier, de l'ameublement et la construction bois conformément à la norme ISO 17065. FCBA est mandaté par l'AFNOR pour la gestion des applications de marque NF. FCBA, organisme certificateur est accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) pour la certification de produits et services, n° 5-0011, portée disponible sur www.cofrac.fr.

L'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures) pour vocation d'accompagner et de soutenir les concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries extérieures. L'UFME compte aujourd'hui 155 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national. En savoir plus : www.ufme.fr.



DOCUMENTS A TELECHARGER

Téléchargez gratuitement la plaquette «Fenêtres Bois, Certification – la qualité sous contrôle»

demande directe

Vous souhaitez devenir titulaire NF ?
Accédez directement à la marque qui vous intéresse pour établir votre demande.

NF FENÊTRES BOIS – MIXTES

NF FENÊTRES ALUMINIUM – PVC

liens utiles

- fcb.fr
- cstb.fr
- **UFME** (Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures)
- marque-nf.com
- **FCBA Formations**
- **CSTB Formations**
- anah.fr
- afocert.fr
- **Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité**

besoin d'informations ?



CSTB et FCBA, organismes certificateurs de la marque Fenêtres NF, vous guident et vous accompagnent dans l'obtention d'une certification qualité.

En partenariat avec l'**UFME** (Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures).



CONTACTEZ-NOUS

[NOUS CONTACTER](#)

[ACTUALITÉS NF](#)

[QUESTIONS-RÉPONSES](#)

[MENTIONS LÉGALES](#)

[PLAN DU SITE](#)

[ESPACE PRESSE](#)

Fenêtres NF, la qualité